

Chapitre 1

Introduction

Les chaînes de télévision africaines montrent habituellement les dirigeants du continent célébrant les amitiés entre leurs peuples et les pays développés. Des personnalités politiques en provenance des pays européens y viennent souvent transmettre l'assurance des relations excellentes qu'ils entretiennent avec les peuples du Sud. On diffuse des reportages et autres bulletins d'informations dans lesquels des Africains meurent par milliers dans des naufrages de bateaux de fortune au cours de la périlleuse traversée de la Méditerranée, du sud vers le nord. Parfois, c'est dans les soutes à bagages des avions-cargos, les puits des trains d'atterrissage des avions de ligne, qu'on trouve des corps de jeunes Africains, morts pendant le voyage qui était supposé les conduire à la « terre promise ». Certains, venus d'Afrique subsaharienne, ont d'abord traversé pendant plusieurs mois le désert du Sahara, laissant sur ce parcours plusieurs compagnons d'infortune morts en chemin, avant d'atteindre les bords de la mer. Beaucoup de ceux qui ont atteint les côtes libyennes, algériennes, tunisiennes ou marocaines ne verront jamais les côtes européennes ; la mer les ayant engloutis par milliers. Les gens s'échappent de l'Afrique comme on quitte une maison qui brûle ou une terre meurtrie par la famine et l'insécurité. Quels sont ces incendies ou ces famines sans fin qui font fuir les enfants du continent ? Comment arrêter l'insécurité, le chômage et la pauvreté qui progressent derrière eux ?

Sur les chaînes de télévision européennes, les sujets sur l'immigration et les émigrés sont souvent traités en mettant en relief tout ce qui est négatif, en passant rapidement sur les points positifs. Les aspects culturels et sportifs sont rarement évoqués, encore moins

les apports économiques, stratégiques et diplomatiques qui ont justifié, dans le passé, la consolidation des relations avec les anciennes colonies. L'intérêt de ces liens s'est estompé depuis la chute du mur de Berlin, la fin de la guerre froide et la fin de la division du monde en deux blocs. Auparavant, chaque bloc s'organisait pour avoir le maximum de pays en son sein. Le bloc de l'Est dont le chef de file était l'Union soviétique regroupait les pays d'obédience socialiste tandis que le groupe de l'Ouest conduit par les États-Unis d'Amérique rassemblait les démocraties occidentales d'essence libérale. La chute du mur de Berlin, qui servait de frontière entre les deux mondes opposés, a permis leur rapprochement avec pour conséquence la réunification des deux Allemagnes, celle de l'Ouest et celle de l'Est. Les Européens de l'Ouest et de l'Est sont devenus très proches. Les besoins en main-d'œuvre de l'Europe occidentale ont été comblés progressivement avec l'afflux des travailleurs venus de l'Est. L'Europe doit désormais de toute urgence trouver des solutions pour limiter l'entrée des Africains et des Asiatiques dans son espace. À gauche comme à droite des échiquiers politiques, les lois sont rapidement votées dans le but de limiter l'entrée des « anciens amis et frères » africains en Europe. Est-ce que les Africains ont compris ce qui se passe ? Si oui, qu'est-ce qu'ils ont fait pour permettre à leurs fils et filles d'avoir l'espoir de trouver du bonheur en vivant chez eux, et non plus en Europe ou en Amérique ?

Dans la plupart des pays européens, la lutte contre l'immigration clandestine est devenue un enjeu de politique intérieure qui vaut son pesant d'or en période électorale notamment. Les partis politiques d'extrême droite en ont même fait leur fonds de commerce avec pour socle le populisme. Les gouvernements de gauche ou de droite ne lésinent pas sur les moyens juridiques, humains et matériels pour endiguer le phénomène. De « l'aide au retour » aux expulsions médiatisées des territoires, en passant par des conditions draconiennes de délivrance de visas d'entrée, presque tout a été essayé pour maîtriser le flux. En vain.

Des accords bilatéraux ont été conclus entre certains pays occidentaux et ceux de la rive sud de la Méditerranée. C'est le cas, par exemple, du projet d'aides économiques qui a été discuté entre

l'Union européenne et la Tunisie, en échange des efforts pour empêcher le départ des migrants. Avant cela, une politique migratoire commune a été mise en place avec les pays de transit, à travers le traité d'Amsterdam de 1997, puis celui de Lisbonne entré en vigueur en 2009. Cette approche sécuritaire s'appuie sur une collaboration étatique et des liens accrus avec les pays tiers qui sont les pays de transit des migrants. Elle vise à s'assurer que les États tiers prennent activement part à diverses mesures facilitant les renvois de migrants, mais également à prévenir l'émigration clandestine. Pour ces pays tiers, il s'agit d'accepter de réadmettre leurs ressortissants et d'autres étrangers présents irrégulièrement sur le territoire européen et d'empêcher le départ, à partir de leurs frontières, des migrants ne disposant pas de documents les autorisant à entrer ou à séjourner dans les États membres de l'Union européenne.

Selon une « note d'information d'oxfam de janvier 2020 », le Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique est tiraillé entre la politique d'aide et les politiques migratoires. Leur analyse de ce qui a été fait depuis la mise en place de ce fonds leur permet les recommandations suivantes : « Entre 2015 et 2019, l'UE et ses États membres ont adopté une approche de gestion de crise pour les projets migratoires, notamment par le biais du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. La dynamique politique européenne a poussé les dirigeant.e.s de l'UE à engager des ressources pour juguler la migration irrégulière vers l'Europe et à exploiter tous les outils à leur disposition pour y parvenir. À l'avenir, les instruments financiers de l'UE devront s'affranchir de cette logique de gestion de crise et privilégier une approche plus structurelle de la gouvernance migratoire en phase avec les objectifs de développement. Si l'objectif d'intégrer le dialogue sur les questions migratoires dans la politique étrangère est légitime, l'UE devrait en premier lieu chercher à préserver la cohérence de ses politiques pour le développement et s'assurer que toutes ses actions promeuvent la stabilité, la démocratie, le développement durable et le respect des droits humains. L'UE doit veiller à ce que les projets migratoires soient élaborés avec toutes les parties prenantes concernées afin

d'atteindre les objectifs prévus tout en respectant les droits humains et la dignité humaine, conformément aux valeurs de l'UE ».

En attendant que ces recommandations soient suivies, les nations européennes et les États africains n'ont pas encore pu se mettre ensemble autour des projets communs en Afrique subsaharienne pouvant redonner l'espoir à la jeunesse au sud, de meilleures conditions de vie, pour les candidats, quelquefois suicidaires, à l'exil d'aujourd'hui et de demain.

En Afrique, les populations ont longtemps vécu sous la colonisation européenne. Il y avait des indigènes illettrés et ceux qui savaient lire et écrire. À ces derniers, de manière parcimonieuse, on accordait la citoyenneté du colonisateur. Ces nouveaux colons ne voyaient plus leurs propres frères comme leurs semblables, mais plutôt comme des citoyens de seconde zone. Cette caste de personnes privilégiées était choyée et en retour, rendait d'immenses services au colonisateur, lui permettant d'asseoir sa domination économique et administrative dans les territoires conquis. Les indépendances généralement octroyées sous le contrôle du colon n'ont pas permis de modifier en profondeur cette catégorisation de la population. Aujourd'hui encore, ceux qui se sortent de la pauvreté qui sévit dans ces sociétés aimeraient se faire valoriser en Europe. La perception qu'ils ont de leur peuple, leur pays voire du monde s'inspire souvent de l'idéologie dominante en Europe et aux États-Unis où ils sont influencés par les modes de vie et de pensée. Leurs analyses des problèmes n'échappent pas à cette logique.

La classe dirigeante africaine appartient pour la plupart à cette catégorie sociale. Elle appréhende mieux les réalités du monde développé. Le peuple la suit parce qu'elle est censée être la lanterne qui éclaire la société. C'est souvent par elle que le public apprend que les peuples du Nord sont leurs meilleurs amis. C'est encore par elle qu'on sait que, sans les aides venant de l'extérieur, les économies de la plupart des pays du Sud seraient en banqueroute, faute d'argent.

La population, en retour, se prend d'amour pour ces gens du Nord qui les « aiment ». Pour elle, ces amis lointains sont bons et

généreux. Ce sont de vrais amis. En Afrique, quand on a un ami, on peut se permettre d'aller chez lui quand on veut. On n'attend pas d'être invité. Le contraire serait surprenant et inadmissible pour lui comme pour son hôte. Les images d'expulsions brutales et violentes des Africains appelés des « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard à Paris, il y a quelques années, ont été vécues comme quelque chose d'ahurissant, eu égard à cette amitié en trompe-l'œil, souvent proclamée comme une réalité par les dirigeants africains. Le réveil a été tout aussi brutal que lorsqu'on sort d'un cauchemar. Les gens ont cherché à comprendre ce qui se passait. On leur a dit que c'étaient des personnes « sans-papiers » qui étaient visées. Qu'est-ce qui s'est passé à l'église Saint-Bernard à Paris ? En 1996, des étrangers africains en situation irrégulière sont en colère, car dans les foyers de travailleurs migrants de Montreuil, des demandes d'asile et des renouvellements des titres de séjour ont été rejetés et il y a eu des expulsions du territoire. La colère qui couve depuis plusieurs semaines fait irruption le 18 mars 1996 à l'église Saint-Bernard à Paris qui est investie par une cinquantaine de personnes, rejointes rapidement par environ 200 autres étrangers en situation irrégulière, principalement des Maliens, des Sénégalais et des Mauritanais, en majorité des hommes célibataires, mais aussi des femmes et des enfants, et ils ont une seule revendication : avoir des papiers. La détermination des occupants soutenus par des mouvements associatifs français est forte. Selon la presse, 525 gardes mobiles protégés par 500 policiers des commissariats environnants et 480 CRS sont mobilisés pour ouvrir, à coups de hache, la porte de l'église et évacuer les occupants. Sur les chaînes de télévision, l'attaque à la hache de l'église choque l'opinion. L'épisode a un écho international, et surtout en Afrique où des Africains voient avec quelle violence leurs frères sont expulsés d'un lieu où ils se croyaient protégés par Dieu.

Qu'est-ce qu'on appelle un « sans-papier » ? Est-ce une personne qui n'a aucun papier sur lui ? Pourquoi n'a-t-il pas la carte d'identité de son pays d'origine ? Cela aurait suffi à établir qu'il appartient à un peuple ami.

Il n'est pas évident pour les autorités du Sud de convaincre le peuple que ce genre d'expulsion se fait en toute amitié. Les amitiés tant célébrées sur les ondes des radios et télévisions africaines sont-elles celles des peuples ou seulement celles des dirigeants ? Ceux-ci ne sont pas souvent traités de la sorte. L'immense majorité de la population ne comprend pas les lois qui régissent les relations internationales. Une petite minorité, formée et bien informée, y arrive.

La médiatisation de l'expulsion brutale des « sans papiers » de l'église Saint-Bernard, le retour fréquent des différentes personnes renvoyées d'Europe, sont vécus comme des paradoxes. Que l'on en vienne à défoncer les portes d'une église, à coups de hache et de barres de fer, juste pour en expulser des gens sans ressource qui ont cru avoir trouvé la sécurité en se réfugiant dans la maison de Dieu, ne correspond pas à l'idée que le peuple se fait de nos amis du Nord. Les gens ont fini par admettre que les personnes concernées se trouvaient dans des lieux où leur présence n'était pas désirée. Ils oublient qu'en Europe, il y a beaucoup d'autres Africains qui vivent heureux et qui sont parfaitement intégrés.

On aurait pu s'attendre à ce que le choc des images abondamment diffusées dans toute l'Afrique puisse provoquer une baisse du nombre de candidats au départ. Que non. Au contraire, les nouveaux partants ne manquent pas et leur nombre va même en grandissant. En dehors des réfugiés politiques, des émigrés réguliers et légaux, la grande masse des autres migrants est constituée de personnes qui n'ont aucune perspective à court, à moyen et à long terme pour leur vie en Afrique. Elles sont souvent dans le désespoir le plus total. Malgré toutes les humiliations qu'elles pourraient subir, en dépit de la mort qui rôde, elles ne renoncent pas à entreprendre, à leurs risques et périls, la traversée du désert du Sahara et ensuite, celle de la Méditerranée sur des embarcations instables et précaires.

Pourtant, la société africaine dispose de systèmes d'entraides nécessaires qui auraient pu absorber et encadrer ces personnes. Un chef de famille, au sens africain du terme, qui a un revenu d'à peine le dixième du salaire minimal interprofessionnel garanti français,

prend habituellement en charge, non seulement sa femme, ses enfants, ses cousins, ses neveux, qui souvent habitent sous son toit, mais aussi, les oncles, les tantes, les parents et les grands-parents, qui vivent ailleurs et dépendent de lui pour le paiement de leurs soins de santé.

L'ampleur de la misère, dans certaines régions, oblige quelquefois ceux qui ont pu garder la tête hors de l'eau ou ceux qui émergent du lot à soutenir les plus démunis. Ceux-là courent le risque de s'épuiser, sans avoir pour autant pu vaincre le mal qui peut les engloutir eux-mêmes. Ils vivent dans la fragilité, dans un équilibre en permanence instable.

Pendant les campagnes électorales à l'africaine, on aurait pu s'attendre à des débats entre oppositions et pouvoirs en place sur des thèmes tels que le chômage endémique des populations, la pauvreté, la malnutrition, l'accès à l'eau potable, l'électrification rurale, les soins de santé, etc. Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas. On parle plutôt des choses qui englobent tous les maux cités, mais dans de grandes formules que très peu de gens comprennent et pourtant, tout le monde fait semblant d'être parfaitement à l'aise. Ce sont alors des gens dits « distingués ».

En fin de campagne, les opposants et les gouvernants se sont engagés sur pas grand-chose. À la clôture du mandat électif, on ne peut donc pas leur demander des comptes. Les quelques engagements qui ont été magnanimement proclamés sont suffisamment vagues pour qu'il n'y ait aucun repère permettant d'évaluer le chemin parcouru.

Cette pauvreté est-elle irrémédiable ? Quelles sont les conditions de création des activités productives, susceptibles de générer des emplois et réduire la misère rampante ? Comment redonner de l'espoir à la jeunesse africaine ?

Avant de répondre à ces questions, il convient d'expliquer comment on en est arrivé à la situation actuelle. Le phénomène de l'émigration prend sa source dans des circonstances historiques non voulues par les futurs immigrés. Ceux-ci ont souvent été contraints, poussés de force hors de leur terroir. La plupart ont tenté

de s'y opposer, en vain. En 1952, Franck Fanon, dans la revue *Esprit*, se mettait à la place de l'Européen moyen, pour s'interroger sur les immigrés africains. « Quelles sont-elles, en vérité, ces créatures, qui se dissimulent, qui sont dissimulées par la vérité sociale sous les attributs de bricot, bounioul, Arabe, raton, sidi, mon z'ami ? ». Pour comprendre les racines de l'immigration des gens du sud vers le nord, il est utile de jeter un coup d'œil sur les facteurs historiques qui l'ont déclenchée et entretenue pour les besoins des sociétés industrialisées. L'esclavage, la colonisation, le néo-colonialisme, la guerre froide et les conflits internes ont tour à tour déstabilisé et appauvri les pays du Sud, en leur faisant croire par les médias occidentaux que le bonheur se trouve plutôt dans l'hémisphère nord où on peut facilement trouver fortune.

Chapitre 2

Les causes de l'immigration

2. 1 – L'héritage de l'esclavage

En 1998 a eu lieu en France la commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage qui fut, dit-on, l'aboutissement du combat de Victor Schœlcher, sous-secrétaire d'État à la Marine en 1848. Le décret d'abolition a été signé le 27 avril 1848 par le gouvernement provisoire de la Deuxième République, sous l'impulsion de ce dernier, qui pensait qu'on ne pouvait pas instaurer le suffrage universel en métropole et garder l'esclavagisme dans les colonies. À cette époque, les préjugés liés à la couleur de la peau étaient plus tenaces qu'aujourd'hui. La plupart de gens pensaient qu'être de race noire signifiait être de race inférieure.

Pourtant, l'esclavage n'a pas commencé avec la traite des Nègres. Dans l'antiquité, l'esclavage était perçu comme quelque chose de normal. Cette pratique faisait tourner les économies et était jugée utile à la société dans toutes les civilisations. En Mésopotamie, en Inde et en Chine, on utilisait les esclaves dans des tâches domestiques, les commerces et les grands travaux. Les Égyptiens anciens utilisaient les esclaves pour la construction des palais et des monuments dédiés aux pharaons. Des milliers d'esclaves participèrent ainsi à l'édification des célèbres pyramides. L'assemblage de ces structures qui impressionnent encore aujourd'hui, à une époque où il n'y avait pas de grue de chantier, nécessitait le déplacement, parfois sur des milliers de kilomètres, ainsi que le levage de gros blocs de pierre portés à bras d'homme, alors qu'ils pèsent chacun plus de deux tonnes. Les Aztèques, les Incas et les Mayas utilisaient également les esclaves dans des travaux agricoles sur le continent américain.

Les recherches historiques montrent que dans l'antiquité, l'esclavage est le destin ordinaire des prisonniers de guerre. Plus tard, les philosophes grecs ne considéraient pas le phénomène de l'esclavage comme moralement répréhensible. Aristote suggérait cependant de libérer les esclaves dignes de confiance en récompense de leurs bons et loyaux services. À quelques exceptions près, les esclaves étaient traités humainement dans la Grèce antique.

Dans l'Empire romain, l'esclavage différait sous plusieurs aspects de celui de l'antiquité grecque. Les maîtres romains avaient plus de droits sur leurs esclaves, y compris le droit légal de vie et de mort. L'esclavage était plus nécessaire au système économique et social de Rome, en particulier durant la période de l'Empire, qu'il ne l'était en Grèce. Les Romains, qui possédaient souvent de grandes demeures en ville et à la campagne, avaient besoin d'un grand nombre de domestiques pour gérer efficacement leurs foyers.

La guerre était la principale source d'acquisition des esclaves. Des dizaines de milliers de prisonniers de guerre étaient emmenés à Rome pour y être réduits en esclavage. Mais les esclaves pouvaient aussi provenir du commerce. On pouvait enfin être esclave de par sa naissance. Dans la plupart des villes, il existait des marchés aux esclaves. À Rome, ils se déroulaient sur le Forum, près du temple de Castor et Pollux. On pouvait acheter un esclave, mais aussi le libérer. En effet, tout maître avait le droit de rendre la liberté à l'un de ses serviteurs. À Rome, cela pouvait se faire par testament ou par procès fictif. Au terme de celui-ci, l'esclave se prosternait une dernière fois devant le magistrat, pour recevoir un coup de fouet symbolique. Il se relevait, alors, libre : il était devenu citoyen romain. Il restait cependant lié à son ancien maître. Il prenait alors son nom. Cette obligation s'étendait à sa descendance.

Au Moyen Âge, la pratique de l'esclavage diminue sous la pression de l'Église. Les prêtres demandent aux maîtres d'être bons envers leurs serviteurs. L'adoption du christianisme comme religion officielle par l'Empire romain et son extension au reste de l'Europe et à certaines parties du Moyen-Orient durant le Moyen

Âge ont contribué à améliorer la condition des esclaves, sans toutefois éliminer la pratique. Après le déclin de Rome, durant les invasions barbares répétées entre le V^e et le X^e siècles après J.-C., l'esclavage fut remplacé par le servage. Le sort des serfs est meilleur que celui des esclaves, enchaînés et fouettés.

La pratique de l'esclavage en Europe dans l'antiquité et au Moyen Âge n'a pas provoqué de graves bouleversements sociologiques comme l'esclavage des Noirs qui suivra. D'après Ahmed Faouzi qui s'est exprimé sur la question dans la version en ligne de « Jeune Afrique » du 6 juin 2021 :

« Christophe Colomb part l'année de la chute de Grenade à la recherche de la route des Indes, mais découvre les Amériques. La réussite de ce voyage est rendue possible par les savoirs, les sciences accumulées en Espagne par les musulmans. Colomb découvre l'île de San Salvador en 1492 et fonde la Navidad, premier établissement colonial du Nouveau Monde à Hispaniola, l'actuel Haïti. Herman Cortes, autre navigateur, fait la conquête de l'Empire aztèque, le Mexique actuel, en 1519. Quant à Francisco Pizarro, il conquiert l'Empire inca, région qui correspond à l'Équateur, au Pérou, à la Bolivie et au nord du Chili réunis. Les peuples locaux, d'une autre culture que les Espagnols, subissent de plein fouet les agressions des conquistadors qui, de village en village, massacrent des populations entières et font des millions de victimes avec une violence jamais égalée. Entre la propagation des épidémies et les violences des conquêtes, des peuples et des civilisations entières sont décimés, et même effacés, de la surface de la Terre ».

Durant le XVI^e siècle, les Espagnols découvrent les terres américaines et assurent leur emprise sur ces immensités qui s'étendent de la Californie à la Floride jusqu'à la Terre de Feu, au sud du continent. Ces découvertes attirent d'autres aventuriers avides de richesses faciles. Jacques Cartier est envoyé en 1534 au nom du roi de France François I^{er}, puis suivent les Anglais, les Portugais et les Hollandais. Les Espagnols, plus que tous les autres Européens, initient ce qu'on peut appeler de nos jours les premiers nettoyages

ethniques de l'histoire humaine. Les raptés et les viols sont quotidiens. Les mariages forcés sont courants pour créer des alliances matrimoniales.

L'esclavage des Noirs n'apparaît qu'à l'époque moderne. En Afrique subsaharienne, le prix des captives dépassait celui des captifs, car la productivité des femmes, non seulement comme domestiques, épouses et mères, mais aussi comme travailleuses, était supérieure à celle des paysans et des artisans masculins dans la plupart des sociétés de l'Afrique noire.

En Amérique latine tropicale du XVI^e siècle, les colons espagnols obligèrent d'abord les populations indigènes à travailler la terre et à extraire l'or et l'argent. Ces populations indigènes ne survécurent pas aux conditions d'esclavage, les maladies européennes et le travail harassant les décimèrent. Ému du sort cruel réservé aux Indiens, l'évêque Bartolomé de Las Casas écrit en 1542 au roi d'Espagne, lui proposant d'importer des Africains dans les colonies espagnoles, parce qu'ils étaient réputés mieux supporter le travail forcé dans le climat éprouvant des Caraïbes et de l'Amérique latine. C'est ainsi que 12 à 15 millions de Noirs seront arrachés à l'Afrique.

L'histoire de l'Amérique du Sud nous montre qu'avec la christianisation forcée et la disparition d'une large partie des populations locales d'Amérique, les besoins en main-d'œuvre commencent à se faire sentir. Un autre drame se prépare : l'esclavage et le dépeçage de l'Afrique. Les Espagnols, installés sur les côtes africaines, commencent alors à organiser la traite des Noirs en compagnie des Portugais, puis des autres Européens. Ils capturent eux-mêmes les Africains ou les achètent pour les diriger ensuite vers les îles de Madère ou le Cap-Vert, puis vers la destination finale : les Amériques. On décompte un minimum de 5 millions d'Africains déportés rien que vers le Brésil. Le commerce des esclaves devient alors aussi lucratif que la conquête du Nouveau Monde. L'hémorragie que subit le continent déstabilise des civilisations entières en Afrique de l'Ouest.

Pour multiplier les profits, les Espagnols externalisent ces activités sous l'appellation « asiento ». Des sociétés, à travers des contrats administratifs, s'engagent, à la place de l'État, à accomplir

ces tâches de déplacements forcés. Suivant cet exemple, le roi anglais Jacques II instaure la Compagnie royale d'Afrique et le Français Louis XIV lance la Compagnie du Sénégal. Cette dernière remplace la Compagnie des Indes, créée par Colbert, qui ne rapportait pas suffisamment d'argent au roi. L'arrivée des Français et des Anglais sur les côtes africaines fait monter les prix des esclaves, entraînant inéluctablement de nouveaux circuits d'approvisionnement à l'intérieur même des terres africaines.

Cette nouvelle force de travail résistante et bon marché était destinée aux exploitations minières développées aux Amériques, dont on tirait l'or rapatrié vers la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Le développement de l'agriculture nécessitait également des bras. Des produits agricoles non connus en Europe, comme le cacao, le coton, le tabac, le café et la canne à sucre, envahissent alors les marchés européens. Devenu l'autre moteur de la croissance économique en Occident, l'esclavage handicape l'Afrique comme il crée des injustices et des inégalités aux Amériques. Des conséquences qui se font encore ressentir de nos jours au regard de l'actualité relative aux tensions raciales aux États-Unis d'Amérique. L'hémorragie que subit le continent noir, avec le départ de ses forces vives dans des conditions inhumaines, déstabilise des civilisations entières en Afrique centrale et de l'Ouest. Des voix d'intellectuels s'élèvent en France face à tant de souffrances. C'est le cas de Montaigne, Hugo, ou Montesquieu qui désapprouvent et dénoncent. Mais l'abolition de l'esclavage n'est décrétée qu'au XIX^e siècle : au Chili en 1810, en Argentine en 1813, en Colombie en 1821, et au Mexique en 1829. La colonisation n'a plus besoin de bras. L'industrialisation et la mécanisation ont eu raison de la logique coloniale. Les États-Unis, devenus une grande puissance, chassent les Européens du continent américain devenu leur espace vital. Ces derniers se concertent entre eux pour la conquête directe, cette fois-ci, de l'Afrique et officialisent ces partages lors de la Conférence de Berlin de 1884-1885. L'Afrique ne se relèvera de l'esclavagisme et du colonialisme qu'à partir de la seconde moitié du XX^e siècle et traîne à ce jour les affres de cette sombre période.

Voilà comment débute l'émigration forcée des populations du Sud, qui vont travailler dans les gisements miniers et les plantations se trouvant dans les colonies européennes d'Amérique. Au départ, les négriers quittaient l'Europe avec des armes, des tissus, de la poudre à canon, des bijoux... pour résumer, des richesses. En France, les navires négriers partaient de quatre ports : Le Havre, La Rochelle, Bordeaux, Nantes. De 1715 à 1789, il y eut 1427 expéditions négrières à partir de Nantes qui devint le premier port négrier. Un armateur très connu de Nantes est Guillaume Grou. Il réalisa, avec la traite négrière, une énorme fortune dans les années 1730-1740. Gorée est une petite île, longue de 900 mètres et large de 300 mètres, à trois kilomètres au large de Dakar au Sénégal qui, il n'y a pas si longtemps encore, était l'un des entrepôts de la traite négrière. Gorée n'est bien sûr pas le seul endroit. D'autres villes et d'autres forts ont participé à cette traite négrière. En effet, c'est entre autres à Gorée que les esclaves étaient achetés pour être emmenés vers le Nouveau Monde. Ces esclaves étaient amenés ici par des marchands que les Européens payaient (avec de la pacotille, de la poudre, des fusils et quelques bijoux) pour aller les chercher dans les villages. Dans cette île bien abritée, des vents vinrent mouiller pendant quatre siècles les bateaux négriers venant d'Espagne, du Portugal, de France, du Danemark et de l'Angleterre. Les équipages arrachèrent à l'Afrique les hommes et les femmes les plus forts et pillèrent les richesses de l'Afrique. Le trajet durait trois à six semaines. Dans les cales des navires, de nombreux esclaves moururent à cause des maladies qui se propageaient vite, car les hommes et les femmes étaient serrés et entassés les uns sur les autres. On pouvait compter jusqu'à 600 hommes sur un bateau. En général, plus de trois quarts du chargement ne résistaient pas à ce traitement difficilement supportable.

Une fois arrivés sur les côtes américaines, les esclaves qui avaient survécu à ce long voyage étaient vendus. Après s'être débarrassés de leurs marchandises (les esclaves étaient considérés comme des objets), les négriers repartaient vers l'Europe, leurs navires pleins de produits tropicaux (sucre, café, tabac, coton...) qui

allaient être revendus dans les pays européens. C'est ce que les historiens ont appelé « le commerce triangulaire.

C'est donc à cause de l'esclavage que les premiers « immigrés » africains durent quitter par la force leur continent, pour être de la main-d'œuvre servile pour l'enrichissement des Européens qui les utilisaient dans les plantations de sucre, de café, de coton et dans les mines d'or et d'argent d'Amérique. À cette période, les Africains qui arrivaient n'étaient que de la marchandise, et ne pouvaient pas poser de problème à leurs maîtres, qui d'ailleurs pouvaient s'en débarrasser à tout moment en les vendant. Il fallait être riche pour acheter des esclaves. La possession d'un nombre important d'esclaves était un signe de richesse et de puissance.

Après l'esclavage, qui consistait à enlever les hommes et les femmes pour aller faire les travaux forcés en Amérique, le colonialisme a pris le relais, en organisant l'oppression et l'exploitation des peuples plutôt sur place, dans leur propre pays.

2. 2 – Le colonialisme, facteur d'immigration

Dès le XV^e siècle, les Européens vont à la conquête du monde, essentiellement pour faire du commerce. Ils vont à la recherche des épices, de l'or, des denrées rares et précieuses, tout ce qui pouvait augmenter la gloire et le prestige du pays conquérant. Les Portugais et les Espagnols installent des comptoirs le long des côtes africaines. Ils font le commerce et cherchent le contrôle de la route des Indes. Les Espagnols créent des comptoirs de la couronne d'Espagne. Trois siècles après le début de la traite, tous les pays d'Europe sont présents sur la côte occidentale de l'Afrique. Ils manifestent concrètement cette présence à terre, par les forts et les comptoirs, et, en mer, par les nombreux bateaux qui croisent le long des côtes. L'engouement pour ces conquêtes se justifie par le besoin de trouver de nouvelles opportunités commerciales pour compenser les manques à gagner que les campagnes anti-esclavagistes pourraient causer au commerce mondial. Les autres motivations sont d'ordre démographique, économique, humanitaire, religieux, politique et stratégique.

Les motivations démographiques :

L'Europe est en pleine croissance démographique. La population a doublé (1850-1914) partout en Europe occidentale. Certains pays ont alors tenté de se débarrasser d'une partie de la population considérée comme agitée et trop revendicative. On les a poussés à émigrer.

Les motivations économiques :

C'est la révolution industrielle. Le capitalisme impose la nécessité de coloniser pour exploiter les richesses (du sol, du sous-sol) et les matières premières nécessaires à l'industrie. Il subsiste également un intérêt majeur d'écouler la production, de trouver des débouchés à l'industrie et d'éviter les crises de surproduction. Il y a aussi une nécessité de trouver des placements pour les capitaux européens.

Mission humanitaire et religieuse :

La société européenne se considère comme supérieure aux autres et elle va développer des théories racistes qui s'appuient sur des arguments pseudo-scientifiques. Les démocrates se donnent alors pour mission d'éduquer et d'instruire des races inférieures. L'Occident est persuadé de sa mission civilisatrice auprès des autres peuples. Il va le faire en leur apportant la civilisation et les convertir au christianisme.

Motivation politique et stratégique :

À cette époque, un État est considéré comme une grande puissance du moment où il possède un empire colonial. La France va alors se lancer dans la conquête coloniale pour ne pas être distancée par les autres et de manière à montrer qu'après la défaite de 1871 (guerre franco-allemande), elle reste une grande puissance sur laquelle il faut compter.

À partir du début du XIX^e siècle, le commerce des esclaves est interdit, mais la traite clandestine continue dans le secteur ouest-africain. Les Européens mettent en œuvre deux moyens de lutte contre l'esclavage et la traite négrière :

– Le premier consiste à organiser la répression directe des trafiquants par la mise en route des croisières avec des navires de

guerre. Les trafiquants d'esclaves s'organisent pour trouver des systèmes permettant d'éviter ces croisières et continuer la traite. C'est alors qu'il fut nécessaire d'établir des positions militaires sur le continent pour plus d'efficacité.

– Le deuxième fut de chercher à remplacer le commerce des esclaves par autre chose. Il fallait développer des productions locales susceptibles d'être échangées contre les produits européens. C'est alors que furent implantées les cultures tropicales en provenance d'Amérique latine.

Ces deux méthodes combinées donnèrent naissance à une nouvelle forme de domination et d'organisation des territoires conquis. C'est le début du colonialisme avec une administration directe ou indirecte des territoires et des peuples conquis.

Dès 1830 les Anglais renoncent à l'administration directe de leurs territoires. Ils sous-traitent ce travail à des vassaux, chefs indigènes, avec qui ils passent des accords de soumission. Ceux-ci sont chargés du maintien de l'ordre pour le compte des Anglais. Ils sauvegardent leur autorité sur leur peuple et sur leurs coutumes. Pour le ministre des colonies britanniques, Lord Lugard, « il faut obtenir le développement des colonies en leur permettant d'évoluer selon leur civilisation propre tout en bénéficiant de la paix britannique ». Pour la France l'administration des colonies est directe. L'organisation du pouvoir local est copiée sur celui de la métropole et les Français exercent eux-mêmes le commandement. Les grands ensembles furent constitués : l'Afrique-Occidentale française et l'Afrique-Équatoriale française. Les Portugais sont favorables à l'assimilation des populations coloniales, sans pour autant accorder le droit de vote aux indigènes.

La légitimation des conquêtes coloniales fut obtenue par la conférence de Berlin (1884-1885) qui fixa les règles internationales des annexions. La « pacification » de l'Afrique entraîna des destructions et des appauvrissements et modifia durablement les équilibres économiques traditionnels. Les Européens mirent en place des compagnies à monopoles qui étaient des sociétés spécialisées dans l'exploitation commerciale des colonies. Elles sont

chargées d'exploiter le plus possible tout en évitant la mise en valeur des ressources locales puis d'organiser le transfert des profits vers la métropole.

Coloniser un territoire n'est pas seulement installer un comptoir commercial. Il s'agit de s'implanter durablement, d'y produire les biens et extraire les richesses que l'on n'a pas facilement dans le pays colonisateur. Au départ de la colonisation, il y a un souci économique, commercial et une volonté d'exploiter gratuitement les ressources disponibles à son profit.

Dans les colonies, on développe alors l'agriculture tropicale pour les besoins de la métropole. L'industrialisation n'est pas au programme. Tous les objets manufacturés proviennent de l'Europe. Ils sont échangés contre les produits tropicaux, peaux, tabac, café, sucre, coton, etc.

La raison officielle des expéditions coloniales était de permettre aux indigènes d'accéder à la civilisation et au christianisme. Léon Blum, le futur artisan du Front populaire, déclare en 1925, « nous admettons le droit et même le devoir de races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture et de les appeler aux progrès réalisés grâce aux efforts de la science et de l'industrie. Nous avons trop d'amour pour notre pays pour désavouer l'expansion de la pensée, de la civilisation française ». Le colonisateur légitime l'entreprise coloniale en attribuant un statut d'infériorité aux colonisés, qu'on veut civiliser. Le colon méprise les coutumes et les religions indigènes. Il s'arroge tous les droits et considère le colonisé comme un sous-homme, qu'on doit évangéliser, civiliser et surtout exploiter. Les conquêtes coloniales se firent par des troupes très violentes et la répression des mouvements de révolte fut brutale. Dans les pays colonisés, les populations se classent en deux catégories : les indigènes et ceux qui savent lire et écrire, qu'on appelle aussi les « semi-cultivés ». Ces derniers peuvent bénéficier de la nationalité du colonisateur. Certains d'entre eux sont députés et représentent leur peuple dans les assemblées métropolitaines, d'autres sont ministres dans le gouvernement du colonisateur. Ces gens ont pris l'habitude d'aller vivre en métropole, car ils y sont chez eux.

C'est donc parmi ces colonisés, semi-cultivés et leurs descendants, qu'on va avoir la deuxième vague des « immigrés », après la première amenée par l'esclavage. Tous ces immigrés étaient politiquement acceptés, car ils servaient à légitimer la domination et l'exploitation coloniale. Mais la vie en société et l'intégration n'ont jamais été faciles pour eux.

De nos jours, des pro-colonialistes existent encore dans le monde. Ils essaient encore au XXI^e siècle de se justifier comme ils le faisaient déjà au XVIII^e siècle, en se présentant comme une force humanitaire venue pour civiliser les indigènes et autres barbares. Une question nous vient à l'esprit ? Là où il n'y a pas eu de colonialisme, les peuples sont-ils restés barbares et fermés à la civilisation universelle ?

Des relais du colonialisme africain se sont fondus dans des réseaux néocoloniaux étrangers, permettant le maintien des élites africaines serviles, en qualité de représentants des forces coloniales dans des pays dits « démocratiques » en Afrique. Ceux-ci travaillent pour faire plaisir aux anciennes et nouvelles puissances coloniales.

Le système d'éducation des enfants dans ces zones évite de présenter les anciennes figures rebelles au colonialisme comme des exemples à suivre. Les personnalités locales et étrangères qui ont aidé les colons dans la domination des peuples sont célébrées. Les autres, on en parle sous cape.

Le plus grand mal psychotechnique, causé par le colonialisme aux Africains, est l'autocensure du personnel de l'ensemble des administrations publiques qui sous le couvert du « droit de réserve » s'autocensure et devient, de ce fait, un clan des disciples de leur chef de service d'administration centrale néocoloniale. Ce dernier devenant le guide spirituel exerçant son emprise sur lui comme un pasteur le ferait sur son fidèle, dans une église dite « réveillée ». Ce comportement a été copié sur celui de l'ancien colon qui, à la différence du néo-colonisé, ne s'est jamais privé d'être lui-même, avant d'exercer des fonctions publiques. Certes, l'esprit de responsabilité devrait amener chaque être à se donner un minimum d'autodiscipline qui conduit à s'interdire d'avoir une conduite allant dans l'illégalité ou dans l'immoralité. Mais lorsque sous un prétexte

quelconque, on se refuse de s'investir dans le combat contre la pauvreté de l'immense majorité de la population, on a alors affaire à une élite qui a failli. Le fait pour celle-ci d'afficher une richesse insolente et disproportionnée par rapport à ses revenus justifiables est une honte. Dans nos zones où près de 95 % des intellectuels travaillent pour les États, il est facile de comprendre d'où pourrait venir l'inexistence des projets alternatifs de développement local, national ou interrégional. Dans les pays développés, ce sont les débats sur les projets alternatifs concurrents qui font avancer le bien-être social, le socle de tout projet de développement. Des gens qui s'autocensurent eux-mêmes au profit des lobbies ne peuvent pas pleinement participer à la construction et au montage des projets alternatifs de leur peuple face à des projets viciés, souvent proposés par des organisations extérieures à la recherche de contrats et avides de budgets locaux et internationaux à consommer.

2. 3 – Le néo-colonialisme, facteur d'immigration

Le colonialisme prit fin de deux manières :

– La première fut les guerres d'indépendance. L'un des exemples fut la guerre d'Algérie qui obligea la France à se retirer et à quitter le pays.

– La deuxième fut la « distribution » des indépendances.

La plupart des mouvements de rébellion contre les colons, ayant appris la défaite d'une puissance coloniale au Vietnam, crurent qu'il leur était possible d'obtenir leur indépendance par la lutte armée. Les révoltes éclatèrent presque partout en Afrique. Elles furent sauvagement réprimées et les Africains y périrent par milliers.

Les puissances coloniales, ne voulant pas renouveler l'expérience vietnamienne, donnèrent quelques parcelles d'autonomie aux colonisés, en veillant à ce que les assemblées locales soient dominées par des élites africaines acquises à la cause de la domination du colonisateur. C'est le début de ce qu'on a appelé le néo-colonialisme. Il commence avant les indépendances. Il est défini par Nkrumah, ancien président du Ghana, comme « la situation d'un

pays politiquement et juridiquement souverain, mais dont les décisions essentielles émanent des forces extérieures ».

Après de courtes périodes d'autonomie, les indépendances furent distribuées, après un référendum qui permit aux colonies, amenées par des élites africaines procolonialistes, de voter pour leur indépendance tout en restant des États associés au pays colonisateur. En d'autres termes, ce fut une indépendance dans le néocolonialisme. À partir de cette période, les puissances coloniales portent une part de responsabilité dans le sous-développement du continent. Les élites africaines, quant à elles, doivent assumer une lourde responsabilité par rapport à ce qui s'est passé. Après les indépendances, ces élites ont eu à recoloniser leurs pays avec l'aide des anciens colons, qui se sont contentés de les utiliser pour soutirer les richesses que la période coloniale, trop courte à leurs yeux, n'avait pas permis d'achever.

Des administrations publiques tentaculaires furent développées, pour quadriller les pays. Celle du Dahomey absorbait jusqu'à 60 % du budget. Il y eut une fonction publique de prédation. Ce qui entraîna toutes sortes de frustrations et des révoltes. Des conflits vont surgir à cause des États qui étouffent les masses populaires et maîtrisent toutes les ressources disponibles. Des guerres civiles vont naître. Il s'agit presque toujours des groupes exclus de la mangeoire que représente le budget des États, qui veulent avoir leur place à table. Malheureusement, les maigres budgets ne suffisent pas pour une distribution générale. Ces groupes peuvent être tribaux, militaires ou religieux, sans oublier ceux qui sont suscités par des lobbies d'anciens colons pour régler le compte d'un « ami », chef d'État, devenu encombrant.

La principale cause du sous-développement, réducteur du niveau de vie des populations, et générateur des émigrants, a été la croyance par une grande partie de l'élite africaine, aux richesses infinies et inépuisables des États, qui pouvait donc se permettre de distribuer les revenus en méprisant ceux qui les produisent à savoir les agriculteurs, industriels, les artisans et autres créateurs des richesses des nations. Il a fallu attendre les années 1980-1990 pour

que beaucoup de gens comprennent qu'un État peut être en banqueroute. Le désenchantement a été à la hauteur des illusions. On s'est retrouvé presque partout en Afrique avec des balances commerciales déficitaires, des balances des comptes déficitaires et des endettements colossaux. Beaucoup ont cru qu'il suffisait de tendre la main à leurs parrains dans les anciennes métropoles coloniales, pour recevoir des fonds nécessaires pour continuer à vivre sans diminuer d'un iota leur train de vie. Les réponses n'ont pas été à la hauteur des attentes. Eu égard à ces échecs, les élites africaines ont-elles pris conscience et se sont-elles enfin mises au service du développement de leur peuple et de leur pays ?

Les indépendances africaines n'ont pas apporté la décolonisation des mentalités. Pour beaucoup d'Africains, servir le colonisateur demeure la priorité. L'extraversion des économies locales a été l'œuvre des multinationales aidées par des élites africaines. La plupart des pays asiatiques, qui en 1960 avaient un niveau de pauvreté comparable à celui des pays africains, brillent aujourd'hui par leurs performances économiques. Les élites africaines portent la responsabilité de leurs déséquilibres économiques. Les anciennes métropoles coloniales doivent reconnaître leur part de responsabilité, pour les avoir encouragées dans des choix douteux, pour des motifs commerciaux ou stratégiques. Les Africains gagneraient à abandonner la stratégie qui a longtemps consisté à camoufler leurs lacunes et insuffisances en se présentant uniquement comme des victimes passives de ceux qui ont eu à violer leur passé. Ce qui les empêche de se lancer dans les entreprises et projets audacieux du présent et du futur pour impulser le décollage du développement.

La plus grande plaie que l'esclavage et le colonialisme ont laissée en Afrique est la persistance d'un complexe d'infériorité de certains Africains vis-à-vis des descendants d'anciens colons. Beaucoup de personnes ne croient plus en leur propre capacité à se sortir de la pauvreté et à prendre le chemin du développement. Certaines élites africaines au pouvoir ou dans l'opposition n'acceptent pour leur pays que les projets qui peuvent directement ou indirectement favoriser les visées et profits des anciennes puissances coloniales. De

telle sorte que, quand bien même ils n'ont reçu aucun ordre explicite de ces puissances, ils s'efforcent de faire ce qu'ils croient être avantageux pour leurs anciens maîtres. Il n'est pas impossible que cette attitude soit l'une des conséquences du colonialisme et du néo-colonialisme. Les indépendances ont été distribuées, mais la décolonisation des mentalités liées reste encore à réaliser. Compte tenu de cette mentalité, le néo-colonialisme a donc encore de beaux jours à vivre. Connaissant parfaitement cette manière de penser des Africains, des groupes et des lobbies d'affaire du Nord sillonnent l'Afrique, se présentent à tort ou à raison comme étant les protégés de tel ou tel seigneur d'Europe ou d'Amérique, pour se voir introduits dans les plus hautes sphères des États, où ils tentent de vendre des projets « clé en main », qui la plupart du temps ne correspondent à aucun besoin réel des populations, et qui en réalité ont pour unique but de se faire le maximum d'argent sur le dos des Africains. Cette mentalité doit découler du lavage de cerveau effectué par les colons dans les écoles de formation des élites indigènes. Elle peut aussi découler des violences qu'ont dû subir les peuples colonisés pendant les occupations et de l'oppression qu'ils ont vécue. Certains colonisés ont élevé leurs enfants en leur inculquant ce besoin d'être soumis au maître. Laissons à Frantz Fanon le soin de décrire la guerre coloniale dans *Pour la révolution africaine* [Paris, La découverte.]

« La guerre est une gigantesque affaire commerciale et toute perspective doit être ramenée à cette donnée. L'asservissement, au sens le plus rigoureux de la population autochtone, est la première nécessité. [...]

Pour cela il faut briser ses systèmes de référence. L'expropriation, le dépouillement, la razzia, le meurtre objectif se doublent d'une mise à sac des schémas culturels ou du moins conditionnent cette mise à sac. Le panorama social est déstructuré, les valeurs bafouées, écrasées, vidées. Les lignes de force, écroulées, n'ordonnent plus. En face un nouvel ensemble, imposé, non pas proposé mais affirmé, pèse de tout son poids de canons et de sabres. [...]

La modification culturelle entraîne une modification de la pensée individuelle. L'apathie si universellement signalée des peuples

coloniaux n'est que la conséquence logique de cette opération. Le reproche d'inertie constamment adressé à l'indigène est le comble de la mauvaise foi. [...]

Le souci constamment affirmé de « respecter la culture des populations autochtones » ne signifie donc pas la prise en considération des valeurs portées par la culture, incarnées par les hommes. Bien plutôt, on devine dans cette demande une volonté d'objectiver, d'encapsuler, d'emprisonner, d'enkyster. Des phrases telles que : « je les connais », « ils sont comme cela », traduisent cette objectivation réussie au maximum. Ainsi je connais les gestes, les pensées qui définissent ces hommes. [...]

Dans une première phase, l'occupant installe sa domination, affirme massivement sa supériorité. Le groupe social, asservi militairement et économiquement, est déshumanisé selon une méthode polydimensionnelle. Exploitation, tortures, razzias, racisme, liquidation collective, oppression rationnelle se relayent à des niveaux différents pour littéralement faire de l'autochtone un objet entre les mains de la nation occupante. [...] Cet homme objet, sans moyens d'exister, sans raison d'être, est brisé au plus profond de sa substance. Le désir de vivre, de continuer, se fait de plus en plus indécis, de plus en plus fantomatique. C'est à ce stade qu'apparaît le fameux complexe de culpabilité. [...]

Progressivement cependant, l'évolution des techniques de production, l'industrialisation d'ailleurs limitée des pays asservis, l'existence de plus en plus nécessaire de collaborateurs imposent à l'occupant une nouvelle attitude. La complexité des moyens de production, l'évolution des rapports économiques, entraînant bon gré mal gré celle des idéologies, déséquilibrent le système.

Le racisme vulgaire dans sa forme biologique correspond à la période d'exploitation brutale des bras et des jambes de l'homme. La perfection des moyens de production provoque fatalement le camouflage des techniques d'exploitation de l'homme, donc des formes du racisme. [...] Dans une première phase, on a vu l'occupant légitimer sa domination par des arguments scientifiques, la « race inférieure » se nier en tant que race. Parce que nulle autre

solution ne lui est laissée, le groupe socialisé essaie d'imiter l'op-
presseur et par-là, de se déracialiser. La « race inférieure » se nie en
tant que race différente. Elle partage avec la race « supérieure » les
convictions, doctrines et autres attendus la concernant. Ayant as-
sisté à la liquidation de ses systèmes de référence, à l'écroulement
de ses schèmes culturels, il ne reste plus à l'autochtone qu'à recon-
naître avec l'occupant que « Dieu n'est pas de son côté ». L'op-
presseur par le caractère global et effrayant de son autorité en
arrive à imposer à l'autochtone de nouvelles façons de voir, singu-
lièrement un jugement péjoratif à l'égard de ses formes originales
d'exister. [...]

Cet événement appelé communément aliénation est naturelle-
ment très important. On le trouve dans les textes officiels sous le
nom d'assimilation. [...] Culpabilité et infériorité sont les consé-
quences habituelles de cette dialectique. L'opprimé tente alors d'y
échapper d'une part en proclamant son adhésion totale et incondi-
tionnelle aux nouveaux modèles culturels, d'autre part en
prononçant une condamnation irréversible de son style culturel
propre.

Pourtant la nécessité pour l'oppresseur à un moment donné de
dissimuler les formes d'exploitation n'entraîne pas la disparition de
cette dernière. Les rapports économiques plus élaborés, moins gros-
siers, exigent un revêtement quotidien, mais l'aliénation à ce niveau
demeure épouvantable. Ayant jugé, condamné, abandonné ses formes
culturelles, son langage, son alimentation, ses démarches sexuelles, sa
façon de s'asseoir, de se reposer, de rire, de se divertir, l'opprimé, avec
l'énergie et la ténacité du naufragé, se rue sur la culture imposée. »

La recherche des solutions pour une impulsion du développe-
ment durable et une amélioration des conditions de vie des
Africains devrait passer par la décolonisation des mentalités de
soumission et de victime. Les Africains peuvent éviter de se con-
tenter de se présenter comme des victimes de l'esclavage et de la
colonisation, pour se consacrer aux réflexions, analyses, réformes
et travaux qui, en cette période du XXI^e siècle, pourraient leur ou-
vrir la voie de l'émancipation et du développement.